



Politique documentaire en établissement scolaire

n°51 - Septembre-Décembre 2005

SOMMAIRE :

- Compte-rendu de l'intervention de Jean-Louis Durpaire, IGEN EVS /
- Du projet de CDI à la politique documentaire. / Danielle DELMETZ
- Académie de Lille - Mutualisation de données saisies sous BCDI3 / Brigitte FARVACQUE
- Salon du Livre de Jeunesse de Valenciennes / Monique CATTIAUX
- 18 novembre 2005 : sur le thème de la politique documentaire / Brigitte FARVACQUE

Compte-rendu de l'intervention de Jean-Louis Durpaire, IGEN EVS

CRDP du Nord - Pas-de-Calais - Lille, le 24 mai 2005

Partant de la position de l'Inspection Générale, Jean-Louis Durpaire a proposé une réflexion en commun sur la politique documentaire. Cette réflexion a été poursuivie au cours d'une table ronde, l'objectif étant de mieux cerner la réalité des établissements scolaires et de pointer les interactions entre ce qui se fait et ce qui pourrait se faire. Le rapport sur la politique documentaire a un an et, pour Jean-Louis Durpaire, les idées qu'il développe font leur chemin et sont présentes notamment dans la récente Loi d'orientation. Cette présentation s'est faite avec en arrière-plan la perspective de la parution prochaine d'une nouvelle circulaire définissant les missions des enseignants documentalistes.

Bibliothèque, médiathèque, centre de documentation : virtualité et multipolarité

Aujourd'hui la réflexion sur l'évolution de la documentation passe par le constat d'un rapprochement entre les notions de bibliothèques, médiathèques et centres de documentation. Une forte rénovation a touché les bibliothèques universitaires et territoriales. De même les pouvoirs publics, à travers la décentralisation, ont fait l'effort de rénover les CDI. Les préconisations de l'époque de Marcel Sire et du rapport Tallon, les conceptions issues du Québec passent aujourd'hui dans les pratiques, et notamment l'idée de multipolarité. Les constructions récentes, plus vastes, avec des espaces différenciés, traduisent une vision pédagogique nouvelle. Mais, au-delà, n'est-ce pas l'établissement scolaire lui-même qui doit être considéré comme un espace documentaire dans sa totalité ?

La virtualité est un deuxième axe de rapprochement entre bibliothèque et CDI. Aujourd'hui on commence à comprendre ce qu'est un CDI numérique ou une bibliothèque numérique. Ceux-ci n'existent cependant que par un lieu physique bien réel : pas de CDI numérique ou de bibliothèque numérique sans un lieu réel. Une bibliothèque, c'est-à-dire l'idée d'une organisation des savoirs, repose toujours sur un lieu physique.

A partir de cinq exemples aussi divers que la BNF, avec Gallica ou les « signets », des Bibliothèques universitaires, des bibliothèques municipales, ou des CDI, Jean-Louis Durpaire a montré comment chacun tend désormais à proposer des services en ligne multiples et complémentaires : informations et conseils méthodologiques pour la recherche d'information, moteur de recherche dès la page d'entrée, accès au catalogue en ligne ou encore possibilité de recherche sur des catalogues d'autres établissements. Partout on retrouve la même démarche : une vision moderne de ce qu'est un lieu de documentation bien concret, qui en même temps accueille des publics et offre des ressources organisées en ligne. Partout également, et c'est une tendance générale, tout le monde essaie de travailler en réseau, de mutualiser.

Changements dans la recherche d'information.

Jean-Louis Durpaire cite à ce propos un document récent publié dans la lettre de l'URFIST (n° 34 - mars 2005). [<http://www.urfist.cict.fr/lettres/lettre34/lettre34-31.html>] Celui-ci identifie sept changements majeurs dans la recherche d'information, le premier étant le passage des usagers d'un état de dépendance à une volonté d'autonomie. Autrefois pour les étudiants la part du fonds en accès libre était très modeste. Aujourd'hui on veut l'information tout de suite et de manière autonome.

L'offre informationnelle est également passée d'une représentation en termes de stock à une représentation en termes de flux. Les choses se compliquent aujourd'hui parce que l'on a affaire de plus en plus à des ressources numériques .

Face à une information surabondante, il y a donc difficulté à faire des choix. La chaîne numérique pose de nouveaux problèmes comme celui de la validation (a priori / a posteriori). Autrefois seules des choses validées étaient mises en ligne ; aujourd'hui cela change, la pratique universitaire évolue, les chercheurs mettent directement en ligne. Les outils sont aussi marqués par ce passage de la rareté à l'explosion d'information.

Un changement majeur concerne sans aucun doute le processus de recherche. Jean-Louis Durpaire parle à ce propos de la « sérendipité ». Les modèles de recherche de l'information évoluent. Il s'agit moins de maîtriser des techniques de « retrouvage » et d'accès à des documents présents dans une base finie, limitée, que de traiter une information surabondante dont le flux ne cesse d'augmenter. Dans ce contexte savoir rédiger des équations de recherche avec les booléens n'est plus premier. Il faut constater que les outils qui nous sont donnés aujourd'hui sont assez puissants. Souvent si on met un peu d'intelligence dans les mots qu'on rentre dans la machine on arrive en première approche à des résultats satisfaisants. Souvent les « et ou, sauf » n'aident pas vraiment et les équations complexes n'aboutissent souvent à rien sur un fonds trop faible. Aujourd'hui le problème est plutôt celui de la pertinence des documents et des informations. Les moteurs donnent des indicateurs et proposent aussi une hiérarchie qui fait que souvent les premières références sont les bonnes. La stratégie de recherche s'en trouve bouleversée.

La sérendipité, c'est en quelque sorte l'intuition de l'instant. La sérendipité c'est l'imagination de la recherche, un peu comme en Mathématiques la différence entre raisonnement inductif et déductif. Beaucoup de démarches en maths reposent sur l'inventivité, sur l'intuition. Ce qu'on cherche peut se trouver de différentes manières. La capacité d'imagination fait partie du raisonnement scientifique, pédagogique. Il ne faudrait pas enfermer l'élève dans du technique pur, linéaire, mais procéder à un véritable éveil de l'esprit, l'amener à chercher, mettre des mots, comprendre l'interface et le fonctionnement de la machine, fouiller, approfondir les outils qu'on lui donne... On n'utilise encore qu'une toute petite partie des possibilités des outils.

On doit pouvoir faire mieux que les séquences d'initiation classiques en 6ème suivies de rien d'autre dans la suite de la scolarité. Il faut désormais se concentrer sur les démarches intellectuelles et pas seulement sur les démarches techniques. Les outils de toute façon changent constamment. Il faut apprendre à maîtriser cette évolution.

D'autres changements enfin, concernent l'économie de l'information, avec notamment la question de la gratuité ou de la non-gratuité des ressources et de la recherche d'information.

Le circuit de l'information

Il y a des choses qui changent et d'autres qui sont pérennes : veille, collecte, traitement, diffusion, formation... Le circuit global reste le même mais les composantes bougent. La mission de veille existe depuis toujours mais elle devient la plus importante parce que le monde bouge davantage. La capacité d'anticipation devient centrale.

L'activité de collecte est elle aussi classique, habituelle. Mais composer une collection, réunir des documents à partir d'une sélection, ne peut plus se faire sans qu'on y ajoute le mot « partagé ». Comme la veille, cela ne peut qu'être partagé. La collecte, la politique d'acquisition ne peuvent pas être l'affaire du documentaliste seul. Sinon on arrive à un écart entre le fonds documentaire et la réalité vivante de l'établissement. L'exemple des établissements industriels et technologiques l'illustre souvent. Il faut y réfléchir. Comment faire entrer la culture, la culture au sens large y compris la culture scientifique dans l'établissement. Quand la France manque de scientifiques, ne sommes nous pas responsables pour

sensibiliser à la science en général ? C'est l'année mondiale de la physique et nous ne nous sommes pas assez engagés dans ce sujet. Le fonds ne se constitue pas en fonction de ses envies personnelles ou de sa formation initiale. C'est un acte politique au service de l'ensemble de l'établissement, qui doit se faire en travail partagé.

Le traitement : ici aussi l'activité a changé . Le traitement du document doit être partagé, dans chaque établissement on doit tirer profit de tout ce qui est fait ailleurs. On a encore beaucoup trop de traitement local ! On devrait mutualiser davantage. Le traitement gagne à être fait professionnellement par des documentalistes, avec validation et récupération. Cela donnerait aussi souvent des fonds plus propres, même si parfois une fiche récupérée ne semble pas totalement satisfaisante.

La diffusion, la promotion : il y beaucoup à faire là aussi. Promotion du fonds, des acquisitions nouvelles, création de produits... La formation : il s'agit là d'un point essentiel ! Formation des usagers, des élèves... Le documentaliste est enseignant. Mais il ne faut pas considérer qu'il est seul, que la formation n'existe pas ailleurs. Dans les bibliothèques aussi on fait de la formation. Pour nous c'est un objectif premier, mais ici encore il faut penser au terme partagé.

Les langages documentaires

Jean-Louis Durpaire a proposé un rapide résumé des évolutions en ce domaine. On est passé des classifications systématiques construites avec une volonté d'exhaustivité. Avec les indices Dewey et la CDU, on voulait classer tout le savoir du monde. Puis, et ici le rôle de la BPI et des documents en accès libre avec des classifications différentes doit être rappelé, on a vu apparaître d'autres langages : LAMECH en 1974 puis RAMEAU toujours utilisé par la BNF, et, dans l'enseignement scolaire, le thésaurus, Motbis, qui a maintenant plus de 15 ans. Motbis est devenu le langage officiel de l'éducation nationale. Mais un langage n'est jamais figé. L'évolution se poursuit aujourd'hui avec les métadonnées. Il y a le Dublin Core et des champs particuliers au niveau de l'éducation et de la formation comme les LOM (Learning Object Metadata)... En fait tout cela ne change rien aux questions de fond. Les métadonnées ne sont jamais que des étiquettes que l'on met dans des données numériques.

Les incidences financières du numérique

Sur l'Internet il existe des ressources libres gratuites, accessibles à tous. D'où un débat permanent à propos du gratuit et du payant. Ce débat doit être approfondi localement. Que veut-on dans nos établissements ? La réflexion va d'ailleurs au-delà des établissements scolaires. Là où le numérique s'est développé, notamment en BU, les responsables se sont organisés (c'est plus facile, dans les universités les centres de documentation sont moins nombreux). Ils ont constitué un consortium, COUPERIN, et mènent une politique d'achats concertée pour faire baisser les prix. Les BM font de même. Pour l'enseignement scolaire cela n'existe pas. Cela a pu exister autrefois dans certains cas (CRDP), du moins sous la forme de réunions de préparation. La question est à nouveau d'actualité. Les incidences financières du numérique et leur aspect économique sont importantes. Pour le personnel de direction, pour les documentalistes, mais aussi pour les professeurs des différentes disciplines c'est une question centrale : faire un budget, c'est faire des choix. La politique documentaire passe par des choix budgétaires.

La formation à la maîtrise de l'information

Dans la future circulaire de mission, le point essentiel devrait être la formation à la maîtrise de l'information. *Information literacy*, c'est la capacité à reconnaître un besoin d'information et l'habilité à trouver évaluer et utiliser effectivement l'information . Il est très intéressant pour comprendre ce qu'on entend par former à la maîtrise de l'information et sur la capacité intellectuelle qu'on veut développer chez l'élève.

Sans doute il y a des outils et des démarches, une dimension technique, mais l'important est que l'élève comprenne qu'il peut trouver des documents et que pour y parvenir, il y a tout un travail à faire, apprendre à connaître des lieux, etc. De nombreux modèles de recherche sont proposés. On peut prendre l'exemple de Formanet : cerner le sujet, chercher les sources d'information, sélectionner les documents, prélever l'information dans les documents, traiter l'information, communiquer l'information... Aujourd'hui il faut savoir que cette démarche linéaire doit être remplacée par une démarche hélicoïdale ou spiralaire. Il n'y a pas d'étapes à suivre dans l'ordre ! Cerner le sujet se fait en permanence au fil de la recherche même, à

chaque instant.

L'évaluation des compétences informationnelles

La question de l'évaluation de ce qu'on apprend quand on fait de la recherche documentaire est un problème. Le CAMI (certificat d'aptitude à la maîtrise de l'information) ou encore le portfolio de Versailles sont encore des outils théoriques. Ils ne sont pas encore mis réellement en oeuvre. Le B2i lui-même doit être réformé pour prendre davantage en compte les capacités informationnelles au niveau 2. Cela serait souhaitable. Mais il ne faut pas se tromper : le professeur documentaliste n'est pas un professeur disciplinaire. Il ne faut pas vouloir copier ces derniers, faire des cours dans une classe, mener une évaluation de la même manière que les professeurs des disciplines. Sinon les professeurs documentalistes deviendront des enseignants de documentation... et il faudra des enseignants documentalistes pour faire le travail qui est le vôtre.

Les professeurs documentalistes n'ont pas à évaluer seuls les compétences informationnelles. Il leur faut travailler avec les enseignants disciplinaires ; Les compétences sont déjà inscrites dans tous les programmes des disciplines. Dès le primaire, (comme « lire et écrire au cycle 3 ») il y a dans les Instructions officielles des pages qui sont remarquables sur ces questions. On pourrait d'ailleurs faire des liaisons école - collège sur ce thème. Dans le secondaire toutes les disciplines comportent des compétences de recherche documentaire. Elles sont inscrites dans les programmes. La reconnaissance du métier de documentaliste passe aussi par là : par le dialogue. A lui seul le documentaliste ne peut pas former tous les élèves. Il doit apporter ses compétences mais il n'est pas seul. En Histoire-Géographie, en SVT ou en Physique-Chimie, par exemple, on fait souvent appel à la ressource documentaire de manière très efficace.

Le cadre de l'action : la politique documentaire

Le cadre de l'action est en définitive un cadre politique. La place de la documentation est une place première. Il faut un pilotage pédagogique partagé. Le Conseil Pédagogique prévu par la Loi d'orientation sera une instance où l'on va discuter de la dimension pédagogique dans le projet d'établissement. Tout se trouve derrière ce projet : les moyens les documents... Le professeur documentaliste est porteur de capacités, pas seulement à ranger des livres, mais surtout de pensée pédagogique. Il n'est pas seul, mais il peut contribuer fortement au projet et à la politique de l'établissement..

Quelques points résument la question : une vision globale, concertée, la réflexion sur les utilisateurs... Il ne faudrait pas se limiter aux marges, travailler pour quelques élèves seulement. Tous les élèves n'ont pas les mêmes besoins. On peut travailler avec des collègues qui sont des amis bien sûr ! Mais un système ne peut fonctionner uniquement dans cette logique. Toucher tout le monde est un des buts prioritaires.

Quelles ressources, quels services, quelles actions ? Le terme de service doit être pris au sens large, au sens de service public mais aussi d'aide au fonctionnement du système : prêt, ouverture, aide aux élèves... Que veut-on, que peut-on faire ? Tout dépend des forces bien sûr mais il faut au minimum réfléchir à ce qu'on peut faire. C'est cela la politique documentaire

Le CDI est un espace de travail. Il n'y a pas assez de réflexion sur les lieux où les élèves travaillent. On a trop laissé s'éloigner d'un côté des salles de permanence plus ou moins encadrées et de l'autre le CDI avec ses ressources et ses capacités humaines d'encadrement de haut niveau intellectuel. Pourquoi n'y a-t-il pas de réflexion globale à ce propos. Il faut aussi poser la question des temps de travail de l'élève. Pendant la classe bien sûr, mais aussi, à d'autres moments. Comment les élèves sont-ils « envoyés » vers le CDI ? Il faut y réfléchir.

Pour les personnels enfin, les assistants d'éducation n'ont pas été suffisamment orientés vers les fonctions documentaires et cela parce qu'il y a séparation entre vie scolaire et documentation.

Mission de l'enseignant-documentaliste

La mission principale est la formation à la maîtrise de l'information, à la lecture, au goût de lire aussi si nécessaire. Elle comprend aussi un côté organisation, mise à disposition de ressources : il faut insister sur ce point. L'ouverture sur l'environnement culturel (au sens très large) constitue un autre point. Chacun estime être dans un désert culturel alors qu'il y a partout des ressources. Mais il faut les mettre en

évidence. L'enseignant documentaliste doit le faire. Et puis l'action, l'interaction avec le chef d'établissement. Action de pilotage, de conseil, sur un territoire particulier, avec expertise en matière de documentation-information. L'enseignant documentaliste a un rôle d'appui, d'aide, de conseil dans le pilotage documentaire de l'établissement scolaire.

(Transcription assurée par Brigitte Farvacque, CRDP du Nord - Pas-de-Calais)

[Retrouvez cet article en ligne à l'adresse : http://www4.ac-lille.fr/~docadhoc/article.php3?id_article=62]

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Du projet de CDI à la politique documentaire.

L'expérience que j'ai menée s'est déroulée au Collège du Moulin à Grande Synthe entre septembre 1989 et juin 2000. Il s'agit d'un collège de la banlieue dunkerquoise dont la population est majoritairement issue de l'immigration.

D'entrée de jeu, il est important de préciser que j'ai bénéficié de conditions extrêmement favorables pour la mener :

- ▶ un CDI au cœur de l'établissement du point de vue architectural et du dispositif pédagogique.
- ▶ plusieurs salles de travail
- ▶ deux aides : Contrats d'Emploi Solidarité, puis Emplois Jeunes, puis Aides Educateurs...
- ▶ un budget qui permettait de payer des heures supplémentaires aux professeurs puisque nous étions classés en Zone d'Education Prioritaire.
- ▶ une municipalité qui avait le souci d'intégrer au mieux une population issue en majorité de l'immigration et qui s'impliquait fortement dans les projets menés dans les différents établissements scolaires de la ville.

Du travail en solo...

Lors de ma nomination dans l'établissement, j'étais contente de trouver des heures d'initiation aux techniques documentaires inscrites à l'emploi du temps des élèves de 6ème. C'était alors la situation la plus enviable car les documentalistes peinaient à trouver leur place dans les équipes pédagogiques. J'accueillais les élèves par demi-classe tout au long de l'année. J'avais élaboré un programme de formation qui me permettait de rendre les élèves autonomes dans leurs recherches assez rapidement et de développer le goût de la lecture.

Pourtant, très vite je me suis rendue compte que mes efforts étaient stériles. Les enfants ne voyaient pas l'intérêt de cette initiation puisqu'on ne leur donnait pas l'occasion de réinvestir les notions abordées... Et pour cause : les enseignants ignoraient le travail que je menais avec leurs élèves même si je reliais toujours mes travaux aux programmes des différentes disciplines. Il n'était pas rare que les enfants me disent « on en a déjà parlé avec Mme... »

J'ai donc « démarché » mes collègues enseignants et je leur ai demandé s'ils accepteraient de me consacrer deux heures par an pour initier conjointement les élèves aux techniques documentaires. La plupart acceptèrent et je proposais mon projet au Principal qui le fit voter par le Conseil d'Administration.

au partenariat avec l'équipe enseignante...

Dorénavant, le CDI accueillait les élèves en classe entière. Un groupe travaillait sous la direction conjointe du professeur et de la documentaliste pendant que l'autre était confié à un aide éducateur. Ce dernier animait des jeux pédagogiques que j'avais mis au point et qui permettaient de réinvestir les notions étudiées au cours de la séance précédente.

Les séquences pédagogiques étaient élaborées en commun, en fonction du programme de chaque professeur et contextualisées. Comme dix enseignants interviennent dans une classe de 6ème, chaque élève bénéficiait de 10 heures de formation.

Cette méthode n'offrait que des avantages :

- ▶ la documentaliste était considérée comme un enseignant à part entière par les élèves puisqu'elle intervenait avec les enseignants et le travail proposé était accompli avec plus de sérieux.
- ▶ L'enseignant découvrait le rôle de la documentaliste et se formait en même temps que ses élèves (utilisation du logiciel BCDI, notamment). Chaque année, il intervenait sur un point différent ce qui lui permettait d'avoir une vue d'ensemble de la formation et souvent, il proposait des prolongements aux activités mises en œuvre.
- ▶ le CDI n'était plus bloqué à heures régulières pour les initiations et donc fermé aux autres classes puisque les séances avaient lieu sur rendez-vous et les horaires variaient en fonction de l'emploi de temps des professeurs de la classe.
- ▶ une absence du documentaliste ou de l'enseignant ne posait plus problème ; l'heure était simplement reportée à un autre moment de la semaine. Il était même possible de travailler deux heures consécutives pour un projet qui le nécessitait (cours d'EPS). Bref, une très grande souplesse dans l'emploi du temps.
- ▶ Pour éviter la monotonie, car l'établissement a compté jusqu'à sept classes de 6ème, nous avons organisé le programme de chacune d'elle autour d'un projet bien spécifique. Ex : préparation d'un voyage en Angleterre...

Pour les niveaux de 5ème et de 4ème, le travail se poursuivait tout naturellement dans le cadre des Parcours Diversifiés de l'époque.

pour aboutir à une politique documentaire d'établissement...

C'est ce dispositif qui nous a amenés à réfléchir à une véritable politique documentaire avec un état des lieux des besoins, des pratiques, une politique d'achat concertée, une analyse des compétences mises en œuvre par les élèves lors d'une recherche.

Le but poursuivi : que les élèves de 3ème, dont les activités devenaient plus ponctuelles acquièrent une plus grande autonomie dans leurs recherches.

Nous étions prêts à franchir une nouvelle étape. Afin de motiver les élèves, chaque classe de 6ème bénéficiait d'une option : cirque, VTT, voile... Et pourquoi pas une classe à option documentaire ?

Monsieur Modéran, Principal de l'époque, a trouvé l'idée intéressante et nous a mis à disposition les moyens de la réaliser : chaque semaine les élèves et toute l'équipe enseignante de la classe étaient disponibles au même moment. En fonction des besoins, je pouvais solliciter un ou plusieurs professeurs pour intervenir sur un point particulier. Exemple le professeur de Lettres, le professeur de Technologie et le documentaliste pour l'étude de la naissance du livre.

Nous étions tous très satisfaits du dispositif, élèves comme enseignants, mais ce projet n'était réalisable que pour une seule section ; les contraintes de l'emploi du temps n'auraient pas permis de le généraliser.

puis de Réseau d'Education Prioritaire.

Nous sommes passés à l'étape suivante grâce à l'initiative de l'équipe municipale. Tous les partenaires de la ville étaient persuadés qu'une bonne intégration passe par une bonne éducation. Il fallait donc offrir aux enfants les moyens d'acquérir une culture commune. Un partenariat a été conclu entre l'Education Nationale représentée par l'IDEN du secteur et la municipalité. Celle-ci a embauché deux aides éducateurs par établissement scolaire dont l'un a été affecté exclusivement à la BCD. D'autre part, chaque groupe scolaire s'est vu doter d'un ordinateur et du logiciel BCDI. J'ai été sollicitée pour assurer, en collaboration avec les bibliothécaires municipales et diverses associations comme Dire Lire la formation de ces jeunes. Nous étions tous à la fois formateurs et stagiaires les uns des autres d'où un enrichissement mutuel des connaissances. Il s'agissait d'apprendre à ces jeunes aides éducateurs mais aussi à des parents bénévoles à aménager, gérer et animer une BCD.

Le plan de formation s'est étalé sur deux ans. La première année, nous avons formé les intervenants en école primaire ; la seconde année, nous nous sommes attaqués aux écoles maternelles ce qui requérait des compétences en informatiques un peu plus poussées compte tenu de la conception du logiciel BCDI destiné à un public non lecteur. La motivation des stagiaires a été savamment entretenue par la promesse qu'ils se rendraient à Guedaway, ville de la banlieue de Dakar avec laquelle Grande-Synthe était jumelée, pour y former des enseignants du collège.

Dans l'ensemble, le projet a très bien fonctionné ; la motivation n'a pas été la même pour tous les stagiaires mais je commençais à percevoir les effets bénéfiques de cette opération quand j'ai quitté l'établissement. L'une des aides éducatrices est même documentaliste aujourd'hui. Alors pourquoi ai-je demandé une mutation ? Tout simplement parce que je me suis trouvée débordée par son succès. Nommée entre temps formatrice à mi-temps, je ne parvenais plus à concilier toutes mes responsabilités et en souffrais. J'ai donc recherché un collège plus petit qui aurait pu servir de « laboratoire ». Malheureusement je n'y ai pas retrouvé les conditions de travail dont j'ai parlé en début d'article.

La réussite d'un tel projet nécessite un investissement important du documentaliste, des enseignants mais aussi le soutien inconditionnel du chef d'établissement. Mais je me demande ce qu'il reste aujourd'hui de ce travail alors que les aides éducateurs n'ont pas pu être remplacés...

[Retrouvez cet article en ligne à l'adresse : http://www4.ac-lille.fr/~docadhoc/article.php3?id_article=67]

Danielle DELMETZ

Documentaliste au Collège Jules Ferry à Coudekerque-Branche

FICHES TECHNIQUES BCDI3

Académie de Lille - Mutualisation de données saisies sous BCDI3

Première étape : envoyer des données que vous avez saisies vous-même

- ▶ Mode gestionnaire
- ▶ **Rechercher Notices**

Celles que vous avez saisies ont en général pour Identité une valeur qui commencent par le code d'installation de votre logiciel donc l'équation de recherche pourrait être la première fois :

Identité N. = XXXXXXXXX- (XXXXXXXX étant le code d'installation de votre logiciel et - la troncature)

Et par la suite :

Identité N. = XXXXXXXXX- et **Date saisie N. > jj/mm/aaaa** (jj/mm/aaaa étant la date de l'extraction précédente)

Vous pouvez utiliser la **fonction Panier** pour sélectionner parmi les notices trouvées celles que vous voulez « mutualiser », dans ce cas **prendre le Panier** avant de choisir le **format de sortie**

- ▶ Choisir le **format de sortie MémoNotices** et **Editer** le résultat de votre recherche en donnant un nom significatif à votre fichier

par exemple : Col.J.Macé-Lille200510 pour Collège Jean Macé de Lille envoi d'octobre 2005

vous obtenez un fichier au format xml dans le sous dossier **temp** du dossier **bcdi3**.

- ▶ Vous m'envoyez ce fichier en pièce jointe avec pour objet « mutualisation » et en précisant qui vous êtes : Nom et Etablissement.

Deuxième étape : installer la base acille

Après votre première livraison je vous enverrai un cd-rom sur lequel vous trouverez un dossier **acille**, ce dossier est une base pour BCDI3 contenant toutes les notices envoyées.

- ▶ **Copier** ce répertoire et **coller** le dans le dossier de BCDI3 au **même niveau que le sous dossier data** qui contient vos données.

Pour une installation Windows en général ce sera un sous dossier du dossier bcdi3 contenant le logiciel système de BCDI3.

Pour une installation en service Kwartz ce sera un sous dossier du dossier bcdi se trouvant sur le serveur (demander de l'aide au responsable réseau de l'établissement)

Attention des fichiers copiés à partir d'un cédérom sont souvent par défaut en « lecture seule » donc après avoir copié ce dossier sur votre disque dur **décocher** cet attribut pour tous les sous-dossiers et tous les fichiers du dossier

- ▶ Lancer BCDI3
- ▶ Mode gestionnaire
- ▶ **Outils Autoriser**
- ▶ Choisir le premier bouton vide et cliquer dessus
- ▶ **Fenêtre « Gestion des autorisations »**. Donner un **mot de passe** ACLILLE par exemple puis cliquez sur le premier bouton à droite du mot de passe « Paramètrer le logiciel »
- ▶ **Fenêtre « Paramétrage du logiciel »**. A droite **en type d'accès** cocher Réseau et remplissez le **chemin des données**, en général :

..\aclille pour une installation Windows

/usr/bcdi/aclille pour une installation en service Kwartz

- ▶ **Enregistrez le Paramétrage du logiciel**
- ▶ **Enregistrez la Gestion des autorisations**
- ▶ **Quittez** le mode Gestionnaire et **identifiez-vous** avec le nouveau Mot de passe que vous venez de créer ACLILLE, normalement vous êtes dans la base contenant les notices de la mutualisation
- ▶ Vous pourrez par la suite **Importer** les envois que je vous ferai lorsque j'aurai reçu vos nouvelles contributions.

Troisième étape : utiliser ce réservoir de notices

Lorsque vous saisissez de nouvelles données dans votre base vous pourrez si les notices sont dans la base aclille les importer directement dans votre base pour cela :

- ▶ Mode gestionnaire
- ▶ **Fonction Importer Base externe Sélection**
- ▶ Dans la fenêtre **Répertoire de la base à importer** donner le chemin de la base aclille :

..\aclille pour une installation Windows

/usr/bcdi/aclille pour une installation en service Kwartz

- ▶ Faire un **panier** avec les notices à importer
- ▶ **Quitter** la fonction et répondre aux questions du logiciel (importation avec exemplaire oui-non avec ressources il vaut mieux dire oui)

[Retrouvez cet article en ligne à l'adresse : http://www4.ac-lille.fr/~docadhoc/article.php3?id_article=68]

Brigitte FARVACQUE
Documentaliste
CRDP Nord - Pas de Calais

AGENDA

Salon du Livre de Jeunesse de Valenciennes

La sélection junior (6ème-5ème) :

BERTIN Roselyne. *Léo a disparu.* Rageot. (Cascade)

ISBN 2-7002-3183-X. Prix : 7,30 €

FERET-FLEURY, Christine. *Pendant la guerre de cent ans.* Gallimard-Jeunesse. (Mon histoire).

ISBN 2-07-051696-2. Prix : 7,95 €

DIEUAIDE Sophie. *Grrrrr !*. Casterman.(Romans. Junior).

ISBN 2-203-13051-2. Prix : 6,50 €

DODELLER Sylvie. *Molière*. Ecole des loisirs.(Belles vies).

ISBN 2-211-07769-2. Prix : 8,50 €

GROUSSET Alain. *Les passe-vents*. Gallimard-Jeunesse. (Hors-piste).

ISBN 2-07-057195-5. Prix : 7 €

LEYDIER Michel. *Zorah, l'insoumise*. Castor poche-Flammarion. (Castor poche. la vie en vrai).

ISBN 2-08-162424-9. Prix : 6 €

La sélection senior (4ème-3ème) :

BIGOT Robert. *Le mal en patience*. Syros jeunesse. (Les uns les autres).

ISBN 2-7485-0334-1. Prix : 7,50 €

COHEN-JANCA Irène. *Fashion victim*. Ed. du Rouergue. (DoAdo).

ISBN 2-84156-615-3. Prix : 8,50 €

DEFOSSEZ Jean-Marie. *L'étincelle*. Rageot. (Métis).

ISBN 2-7002-2935-5. Prix : 7,30 €

SENGER Geneviève. *L'inconnue de la chambre 313*. Rageot. (Heure noire).

ISBN 2-7002-2955-X. Prix : 7,30 €

SIMARD Eric. *Sohane l'insoumise*. Mango-Jeunesse. (Autres mondes).

ISBN 2-7404-1907-4. Prix : 9 €

Bonne lecture à toutes et à tous...

Si vous avez besoin d'informations complémentaires :

Monique CATTIAUX - Documentaliste au Collège Mme d'Epinay - Rue du chemin vert - 59300
VALENCIENNES - Tél : 03.27.33.78.11

ou

Denis DAMMARETZ - Documentaliste au Collège Eisen - 22, rue du Collège - 59300
VALENCIENNES - Tél : 03.27. 20.11.11. poste 737

N'hésitez pas à visiter le site de **FESTI-LIVRES Nord**

[http://perso.wanadoo.fr/ptittom.lequesnoy/CDI/salon/salon_accueil.html] , vous y trouverez régulièrement des informations

[Retrouvez cet article en ligne à l'adresse : http://www4.ac-lille.fr/~docadhoc/article.php3?id_article=65]

Monique CATTIAUX
Documentaliste Collège Madame d'Epinay - Aulnoy-lez-Valenciennes

AGENDA

18 novembre 2005 : sur le thème de la politique documentaire

journée destinée aux documentalistes d'établissements scolaires de l'Académie de Lille

Le **CRDP Nord - Pas-de-Calais** organise le **18 novembre 2005** dans son **centre de Lille** une journée destinée aux documentalistes d'établissements scolaires sur le thème de la **Politique documentaire**.

Vous trouverez ci-dessous le programme de cette journée à laquelle vous êtes cordialement invités.

- o **9h - 10h30** : Visite du salon et rencontre avec les éditeurs autour d'un petit déjeuner
 - o **10h30 - 12h00** : Conférence de Joëlle MULLER [<http://expressodoc.enssib.fr/orgaHTML.php?id=131>] , documentaliste sur la définition et les enjeux d'une politique documentaire suivie d'un débat avec la salle
 - o **13h30 - 14h30** : Visite du salon des éditeurs, présentation de FREDI [http://www.crdp-toulouse.fr/netclair/article.php3?id_article=464] et de la dernière version de BCDI [<http://servicesdoc.crdp-poitiers.cndp.fr/majman/bcdi/majbcdi.htm>]
 - o **14h 30 - 15h30** : Conférence de Catherine REGNIER, DEP du Ministère sur le résultat de l'enquête sur les politiques documentaires en collège suivie d'un débat avec la salle
 - o **15h30 - 16h30** : Offre du CRDP en appui à la politique documentaire des établissements de l'Académie
- [Retrouvez cet article en ligne à l'adresse : http://www4.ac-lille.fr/~docad hoc/article.php3?id_article=66]

Brigitte FARVACQUE
Documentaliste
CRDP Nord - Pas de Calais

Directeur de publication :
Dominique BECK

Rédaction et mise en page :
Brigitte FARVACQUE

SCEREN –
CRDP Nord – Pas-de-Calais

3 rue Jean Bart – BP 199
59018 Lille cedex

Retrouvez Doc Ad Hoc en ligne : <http://www2.ac-lille.fr/doc-ad-hoc/>

Questions à se poser pour la mise en place d'une politique documentaire d'établissement

I. Contexte et environnement de l'établissement

1) L'établissement scolaire :

ETAT DES LIEUX	ENJEUX	OUTILS D'AIDE	
		DANS LE RESEAU SCEREN	AUTRES OUTILS
<p>Nombre d'élèves :</p> <p>Nombre de personnels :</p> <p>Sociologie de l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Etablissement en zone sensible : oui non</i> - <i>Catégories socio-professionnelles des familles</i> - <i>Zone de recrutement de l'établissement (précisez : rural, urbain, ...)</i> <p>Niveau scolaire des élèves (% de réussite à l'examen, évaluations 6^{ème} ou seconde) :</p> <p>Filières particulières :</p> <p>Sections particulières :</p>	<p>S'interroger sur les spécificités sociologiques de l'établissement et définir des compensations ou orientations à opérer en fonction de celles-ci. Ces données ont normalement dues être traitées lors de la construction du projet d'établissement. Il faudra donc prendre en compte le travail déjà effectué.</p>	<p>Mendès-Végua, Michel.- Projet d'établissement : élaboration, présentation, validation.- Bordeaux : CRDP d'Aquitaine, 1991.- 63 p. : ill.- Bibliogr.</p> <p>Brillaud, Daniel.- Pilotage et projet d'établissement : enjeux, démarches, outils.- Bordeaux : CRDP d'Aquitaine, 2002.- 166 p. - Direction d'établissement, Bibliogr.</p>	<p>Pédagogie de projet Bayard-Pierlot, Jacqueline / Birglin, Marie-José.- Le CDI au coeur du projet pédagogique.- Paris : Hachette, 1991.- 159 p.- Pédagogies pour demain Le CDI et le projet d'établissement : du service au projet de service, construire un projet de communication, le projet pédagogique et culturel du CDI et orientation, budget et CDI.</p> <p>Bonnet, Jacques.- L'enseignant au coeur du projet d'établissement, pour une communication porteuse de sens.- Paris : Organisation, 1994.- 148 p.- Les guides du métier d'enseignant</p> <p>Obin, Jean-Pierre / Cros, Françoise.- Le Projet d'établissement.- Paris : Hachette, 1991.- 175 p. : tab. Pédagogies pour demain</p> <p>Devineau, Sophie.- Les projets d'établissement. Discours et fonction sociale du discours.- Paris : PUF, 16/01/1998.- 256 p. -Pédagogie d'aujourd'hui</p> <p>Saint-Do, Yves (de).- Le rôle pédagogique du chef d'établissement.- Nancy : Berger-Levrault, 2000.- 141 p.- Education nationale</p>

			<p>La Pratique documentaire au collège, un travail d'équipe.- Caen : CRDP de Basse Normandie, 1998.- 100 p. - Echanges réciproques, 55.</p> <p>Un projet pédagogique élaboré par la documentaliste, en partenariat avec les professeurs, est inscrit au projet d'établissement avec définition des compétences documentaires à acquérir, niveau par niveau.</p> <p>Castincaud, Florence / Fouque, José / Klepal, Isabelle.- Diriger un établissement scolaire : l'exigence du possible.- Hachette Education, 2004.- 254 p. - Bibliogr.</p>
--	--	--	--

2) L'environnement documentaire et culturel :

ETAT DES LIEUX	ENJEUX	OUTILS D'AIDE	
<p>Nombre de centres documentaires, distance, fonds spécialisés (précisez le plus possible) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BCD : - Autres CDI - Bibliothèques, médiathèques... : - Réseau Scéren (CRDP-CDDP) <p>Recensement de l'existant culturel autour de l'établissement : (musées, archives, patrimoine, artistes, associations...)</p> <p>Pratiques documentaires des élèves hors de l'établissement</p>	<p>Recenser les ressources culturelles de l'environnement proche : les atouts et les lacunes, afin de proposer des réponses pédagogiques adaptées : compensation en matière d'équipement pour accéder aux ressources, politique d'acquisitions, invitation d'auteurs, adhésion à une artothèque locale, demande de soutien de collections de documents à la BDP, emprunt d'expositions etc.</p>	<p>DANS LE RESEAU SCEREN</p> <p>Carte des ressources culturelles locales http://www.artsculture.education.fr/cartes_ressources/default.asp</p> <p>Pratiques artistiques et culturelles : s'ouvrir à de nouveaux espaces.- Argos, 03/2002, 029, p.60-76.</p>	<p>AUTRES OUTILS</p> <p>Culture et documentation.- Inter CDI, 07/2004, n°190, p. 1-79</p>

3) La mobilisation des acteurs :

ETAT DES LIEUX	ENJEUX	OUTILS DANS LE RESEAU SCEREN	
<p>Relations avec la communauté éducative : Exposez les relations avec les personnels d'éducation (projets communs, problèmes éventuels) Quelles « stratégies » mettez-vous en place pour inciter les personnels enseignants à travailler avec vous ou dans le CDI ? Participez-vous aux conseils d'enseignement ? Quelles occasions avez-vous d'évoquer l'activité du CDI avec la direction de l'établissement ?</p>	<p>Toute politique documentaire repose sur un esprit d'équipe et de coopération. Il s'agit donc : - de mesurer le degré de mobilisation des différents acteurs de l'établissement ; - de se donner les moyens d'améliorer les relations entre eux en progressant de manière pragmatique et en s'appuyant sur les équipes volontaires. L'idéal serait de mettre en place un groupe de pilotage.</p>	<p>DANS LE RESEAU SCEREN</p> <p>Projet pédagogique et travail d'équipe.- Toulouse : CRDP de Midi-Pyrénées, 1994.- 130 p.- Transverses</p> <p>Et si on travaillait avec notre documentaliste ?.- Tours : CDDP de l'Indre-et-Loire, 1993.- 110 p.</p> <p>Le livre bleu des documentalistes.- Orléans : CRDP du Centre nouvelle édition à paraître en 2006.</p>	<p>AUTRES OUTILS</p> <p>Rosignol, Jacqueline.- Documentaliste, un acteur spécifique au cœur de l'établissement....- Inter CDI, 07/2002, 178, p.51-54.</p> <p>Woycikowska, Colette.- La concertation : enjeux et modalités.- Paris : Hachette, 1999.- 128 p.- Communication</p>

II. Fonds et ressources

ETAT DES LIEUX	ENJEUX	OUTILS	
<p>Politique d'acquisition</p> <p>Définir les priorités (pas possible d'être exhaustif, il est nécessaire de limiter en fonction de besoins recensés, d'objectifs précis et des moyens disponibles), c'est donc : - recenser les besoins (élèves, professeurs) : - se donner des critères de choix (équilibre des domaines et collections, définir l'ordre de priorité des acquisitions)</p> <p>Explicitez-vous votre politique d'acquisition ? oui non De quelle manière explicitez-vous les principes qui président aux choix (précisez) ?</p> <p>Associez-vous les élèves à votre politique d'acquisition ?</p>	<p>Formaliser une politique d'acquisition en explicitant les priorités et en y associant les intéressés. Il s'agit d'impliquer chaque partenaire en utilisant les structures existantes notamment les conseils</p>	<p>DANS LE RESEAU SCEREN</p> <p><i>La politique d'acquisition.-</i> SavoirsCDI http://savoirscdi.cndp.fr/fonds/PolitiqueAcquisition/accueil.htm</p> <p>Les ressources documentaires de l'établissement scolaire.- CRDP de l'académie de Grenoble. http://www.crdp.ac-grenoble.fr/doc/activpeda/politiquedoc/ress_doc_etablissement.htm</p> <p>e-profsDOCS : Politique d'acquisition http://titan.crdp.ac-aix-marseille.fr/documentation/rubrique.php3?id_rubrique=22</p>	<p>AUTRES OUTILS</p> <p>Calenge, Bertrand.- <i>Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque.-</i> Paris : Cercle de la librairie, 1994.- 408 p.- Bibliothèques</p>

<p>Associez-vous les autres membres de la communauté éducative ?</p> <p>Avez-vous la possibilité de donner votre avis sur les commandes de documentation des autres professeurs (concertation) ?</p> <p>Quel est le parcours du document entrant dans l'établissement (enregistrement automatique au CDI de tous les livres, films, revues, cd-roms... achetés par les divers corps de professeurs) ?</p>			
<p>Budget</p> <p>Disposez-vous de tous les documents administratifs et financiers qui permettent une bonne gestion du CDI (budget, projets pédagogiques de l'établissement, suivi des commandes notamment pour informer les usagers des demandes non satisfaites...) ? oui non (expliquez)</p> <p>Quelle place occupez-vous dans la négociation du montant du budget (lignes budgétaires spécifiques au CDI, fonctionnement, investissement, dotations particulières...) ?</p> <p>Budget du CDI des trois dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"> - achat de documents tous supports : - fonctionnement : 	<p>Il s'agit de mesurer l'importance du budget consacré à la documentation (au CDI ou ailleurs) relativement aux moyens dont dispose l'établissement. La part du budget consacrée à ce poste est-elle globalement satisfaisante ou au contraire à faire progresser ?</p> <p>Il s'agit aussi d'étudier s'il n'existe pas d'autres sources de financement (internes et/ou externes) non encore exploitées. Cela doit permettre de mieux comprendre et de mieux s'insérer dans les différentes instances (Conseil d'administration, Conseil d'enseignement etc.) où sont décidées les répartitions budgétaires ?</p>	<p>Le budget du CDI.- CRDP de l'académie de Bordeaux http://crdp.ac-bordeaux.fr/documentalistes/techniques_documentaires/realites_locales.asp Budget du CDI, LOLF...</p> <p><i>Les ressources documentaires de l'établissement scolaire.-</i> CRDP de Grenoble : http://www.crdp.ac-grenoble.fr/doc/activpeda/politiquedoc/</p>	
<p>L'espace CDI</p> <p>Plan du CDI :</p> <p>Nombre de places assises :</p> <p>Espace particuliers :</p>	<p>S'interroger sur l'espace CDI : lors d'une construction ou d'une restructuration, l'analyse préalable doit prendre en compte des besoins spécifiques des différents usagers et répondre à la question centrale quel CDI pour quel établissement ? : déterminer une capacité d'accueil, traduire dans l'organisation du lieu la lecture comme plaisir, et les conséquences pour la définition matérielle des rayons, des cotes, des espaces fonctionnels...</p>	<p><i>Espace CDI.- SavoirsCDI</i> http://savoircdi.cndp.fr/espacecdi/accueil.htm</p> <p><i>L'espace-CDI : sélection documentaire.-</i> CRDP de l'académie d'Amiens http://crdp.ac-amiens.fr/ingedoc/biblios/espaceCDI.htm</p>	

<p>Equipement (informatique, audiovisuel, etc.)</p> <p>Nom du logiciel documentaire : Nombre d'ordinateurs du CDI (précisez l'âge des machines) : - <i>magnétoscope</i> : oui non - <i>lecteur de DVD</i> : oui non - <i>scanner</i> : oui non - <i>imprimante</i> : oui non (précisez couleurs ou noir et blanc :) - <i>vidéo-projecteur</i> : oui non - <i>lecteur de CD audio</i> : Autre matériel (précisez) : - Nombre de postes reliés à Internet : (précisez modem, ADSL etc.) - Nombre de connexions internet par an : - Qui assure la maintenance du matériel informatique ?</p>	<p>L'importance des équipements du CDI est fortement liée à la conception de l'espace CDI (différents espaces, salle de formation...), au projet pédagogique de l'établissement et à une volonté plus ou moins affirmée d'initier les élèves aux TICE, à la lecture d'images ...</p> <p>Le choix du logiciel documentaire est un choix déterminant lié à de nombreux paramètres : - compétences techniques ; - budget de l'établissement ; - désir d'un partage de l'information (compatibilité avec les normes internationales...)...</p>	<p>Equipement du CDI : suggestions pour l'équipement informatique du CDI- CRDP de l'académie de Grenoble 2004 http://www.crdp.ac-grenoble.fr/doc/equip/equipement.htm</p> <p>Netéclair : Rubrique Logiciels pour doc- CRDP de Midi-Pyrénées Cette rubrique traite des logiciels de gestion de bibliothèque et de logiciels documentaires : BCDI, Superdoc, Ex-libris, PMB, Koha etc ... http://www.crdp-toulouse.fr/netclair/rubrique.php3?id_rubrique=16</p> <p>Projet d'informatisation- CRDP de l'académie de Versailles http://www.ac-versailles.fr/cdi/infocdi/brochure.htm</p>	<p>Morizio, Claude / Saj, Marie-Paule / Soucghaud, Michel.- Les technologies de l'information au CDI.- Paris : Hachette, 1996.- 190 p..- Pédagogies pour demain : Centres de ressources</p> <p><i>Environnement numérique de travail</i> Scéren-SavoirsCDI http://savoircdi.cndp.fr/CulturePro/actualisation/ENT/ent.htm sur Educnet : http://tice.education.fr/educnet/Public/service/s/bureau_virtuel</p>
<p>Ressources documentaires</p> <p>Ressources en ligne : - De quel(s) moyen(s) disposent les usagers du CDI pour accéder aux ressources en ligne ?</p>	<p>Le CDI "hors les murs" : le CDI n'est plus seulement un espace clos proposant des ressources tangibles et validées. Aujourd'hui, on ne gère plus seulement des documents, des stocks mais des flux d'information : on s'abonne à des ressources en ligne (journaux en ligne), des programmes vidéos sur abonnement (site.tv), des espaces numériques (espace numérique des savoirs, canal numérique des savoirs, kiosque numérique de l'éducation...).</p> <p>On peut se poser plus spécifiquement la question du recensement et de la description des ressources en ligne dans le catalogue informatisé : faut-il ou non les</p>	<p>lesite.tv : service interactif de télévision éducative.- France 5 / SCEREN-CNDP http://www.lesite.tv</p> <p>Farvacque, Brigitte. - ENS, CNS, KNE. – Doc ad hoc, mai-juin 2004, n°45 http://www4.ac-lille.fr/~docad hoc/article.php3?id_article=26</p> <p>Farvacque, Brigitte. – Signaler des documents en ligne dans BCDI3. – Doc ad hoc, mai-juin 2004, n°45 http://www4.ac-lille.fr/~docad hoc/article.php3?id_article</p>	<p><i>Kiosque numérique de l'éducation :</i> http://www.kiosque-edu.com/</p>

<p>Documents "physiques" : Nombre de documents : Accès aux documents : - <i>pourcentage approximatif de documents en accès libre</i> - <i>pourcentage approximatif de documents archivés</i> Nombre de documents informatisés Nombre de documents res tant à informatiser Nombre de documents par type de support - <i>livres :</i> - <i>abonnements revues :</i> - <i>vidéos :</i> - <i>CD-audio :</i> - <i>DVD-vidéos :</i> - <i>cédéroms :</i> - <i>diapositives :</i> - <i>affiches :</i> - <i>valises :</i> - <i>autre (précisez)</i> Nombre de documents par genre - <i>romans :</i> - <i>documentaires :</i> - <i>bandes dessinées :</i> - <i>manuels scolaires :</i> - <i>autre (précisez) :</i></p> <p>Qualité du fonds livres : - nombre de documents désherbés (trois dernières années) : - nombre de documents acquis (trois dernières années) :</p> <p>Classification (CDU, Dewey, autre plan de classement) : Site internet du CDI : oui non Fréquence de mise à jour Base informatique en ligne : oui non (adresse à préciser) Fréquence de mise à jour</p>	<p>repérer, les décrire, pour qui et pour quelle utilisation ?</p> <p>Tenter de mesurer les domaines ou supports moins bien servis afin de procéder à des réajustements, de donner des explications claires sur les choix qui président aux acquisitions...</p>	<p><u>=28</u></p> <p>MémoDocNet du CRDP de Poitou-Charentes http://www.memofiches.net/</p> <p>SavoirsCDI. Le fonds du CDI : acquisition et traitement. http://savoirscdi.cndp.fr/fonds/accueil.htm</p> <p>Métral, Janine ; Dompnier, Nicolas et Bonhomme, Brigitte. Les ressources documentaires de l'établissement scolaire. Académie de Grenoble. 6 p. http://www.crdp.ac-grenoble.fr/doc/activpeda/politiquedoc/ress_doc_etablissement.htm</p>	<p>Warsager, Daniel.- <i>Pour une charte professionnelle des acquisitions dans les établissements scolaires.</i> - Inter CDI, 09/1999, 161, p. 9-11 : 100 p.</p>
--	---	---	--

<p>Accès aux ressources</p> <p>Quels sont vos critères d'accessibilité des documents ? (consultation/emprunt, libre accès/accès réservé, recommandé) :</p> <p>Quel accès aux ressources en ligne (charte Internet, ...) ?</p> <p>Classification</p> <p>Site Internet de l'établissement : Fréquence de la mise à jour</p> <p>Intranet de l'établissement : Fréquence de la mise à jour</p>	<p>Favoriser l'accès à une plus grande autonomie des élèves tout en prenant en compte des paramètres pratiques (possibilité de surveillance des documents sensibles, existence d'un système antivirus...).</p> <p>Il paraît important d'étudier si la signalétique est adaptée au public du centre.</p>	<p>SavoirsCDI. L'équipement des documents. http://savoircdi.cndp.fr/fonds/TraitementDoc/equiper.htm</p> <p>Internet : réflexion sur les pratiques.- CRDP de l'académie de Grenoble. http://www.crdp.ac-grenoble.fr/cddp73/ie/seformer/anim/reflexio/reflexio.html</p>	<p>Charte d'utilisation de l'Internet.- Educnet http://www.educnet.education.fr/chrqt/charteproj.pdf</p>
<p>Autres lieux de documentation dans l'établissement (précisez)</p> <p>Salles informatiques (précisez la capacité d'accueil, l'accès et la gestion...) Armoires de professeurs Autre : ...</p>	<p>Faire un "état des lieux" au sens littéral : locaux et espaces mis à disposition pour l'accès à l'information et évaluer ainsi les possibilités offertes par l'établissement. Mettre en réseau la documentation éparse pour avoir une vision d'ensemble et rationaliser les acquisitions.</p>	<p>Politique documentaire : état des lieux.- CRDP de l'académie de Grenoble. http://www.crdp.ac-grenoble.fr/doc/activpeda/politiquedoc/politiquedoc_etat_des_lieux.htm</p>	

III Traitement documentaire

ETAT DES LIEUX	ENJEUX	OUTILS	
		DANS LE RESEAU SCEREN	AUTRES OUTILS
<p>Veille documentaire</p>	<p>Assurer une veille informationnelle et documentaire régulière et communiquer le plus largement possible les résultats de celle-ci : le travail de veille doit être envisagée dans le cadre d'une mutualisation tant les sources d'information sont multiples.</p> <p>Les fils RSS des sites spécialisés sont</p>	<p>Les médiathèques du CRDP mettent à disposition les outils professionnels de veille (revues disciplinaires spécialisées, revues professionnelles des documentalistes, etc.)</p> <p>La syndication de contenus : RSS, un format XML pour le partage de contenu</p>	<p>Le café pédagogique : toute l'actualité pédagogique sur Internet http://www.cafepedagogique.net</p>

	<p>aussi une manière pratique de se tenir informé.</p> <p>Formaliser une politique d'acquisition en explicitant les priorités et en y associant les intéressés.</p>	<p>sur le Web. http://savoircdi.cndp.fr/culturepro/actualisation/robial/robial.htm</p> <p>Le Fil RSS de SavoirsCDI http://crdp.ac-rennes.fr/rss/filRSSchezvous.php?fil=savoircdi</p>	<p><i>Le fil RSS du Café pédagogique</i> http://www.cafepedagogique.net/rss/rss.php</p>
<p>Mutualisation du travail documentaire</p> <p>Abonnement à des notices documentaires : oui non (lesquelles ?) Alimentez-vous une base mutualisée (si oui, précisez laquelle) : Inscription à une ou plusieurs listes de diffusion professionnelles :</p>	<p>Deux enjeux majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mutualisation des ressources : le développement des réseaux permet de mettre en ligne des ressources, d'échanger des notices documentaires... - la mutualisation des pratiques : il s'agit de « rompre l'isolement » professionnel des docs, et de susciter d'intéressantes confrontations de points de vue, qui permettent la construction de connaissances nouvelles. 	<p>SavoirsCDI.- Le travail collectif à distance en documentation.- Marc Robial http://savoircdi.cndp.fr/CulturePro/actualisation/ENTintranet/robial/travcoll.htm</p> <p>SavoirsCDI. Internet et les pratiques de mutualisation Interview de Serge Pouts-Lajus http://savoircdi.cndp.fr/archives/dossier_mois/poutslajus/SPL.htm</p> <p>La liste professionnelle : CDI-DOC http://savoircdi.cndp.fr/Tribune/accueil.htm</p> <p>Les données documentaires produites par le CRDP de Poitou-Charentes http://www.crdp-poitiers.cndp.fr/</p>	<p>Les outils de mutualisation pour les enseignants-documentalistes. - Académie de Toulouse. http://pedagogie.ac-toulouse.fr/espace-cdi/outils/mutualisation.htm</p> <p>Mutualisation de notices. -Académie d'Amiens : Professeurs-documentalistes et CDI de l'académie d'Amiens http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/cdi/notices/mutualisation.htm</p>
<p>Quelques indicateurs chiffrés</p> <p>Fréquentation Prêts annuels Prêts annuels par niveau de classe (si possible...) Nombre d'élèves inscrits Nombre d'enseignants inscrits</p>	<p>Etre en mesure de mieux se situer pour définir ses orientations en termes de politique d'acquisition et de communication.</p>	<p>Quelques indicateurs pour évaluer une partie de l'activité du CDI. Pistes pour un tableau de bord... CRDP de l'académie de Bordeaux http://crdp.ac-bordeaux.fr/documentalistes/techniques_documentaires/indicateurscdi.htm</p>	<p>Comment évaluer l'activité du CDI ?- Académie de Rennes http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/documentation/fonctiondoc/cindicateurs.htm</p>

IV Formation

1) Formation des élèves

ETAT DES LIEUX	ENJEUX	OUTILS	
		DANS LE RESEAU SCEREN	AUTRES OUTILS
<p>L'accueil au CDI</p> <p>Précisez la politique d'accueil des élèves dans votre CDI Nombre d'élèves accueillis Conditions de l'accueil (élèves en individuel et accueil en groupe)</p>	<p>Le fonctionnement actuel permet-il d'accueillir l'ensemble des élèves, certains sont-ils « privilégiés » par rapport à d'autres ?</p>		
<p>Formation à la recherche documentaire</p> <p>Initiation à la recherche documentaire (précisez sous quelle forme) Projets spécifiques Existe-t-il une liaison écoles – collèges – lycées ? si oui, sous quelle forme ? Utilisation d'un référentiel de compétences précisant les savoirs et savoirs-faire (lequel ?) Portfolio ? CAMI ? Formation au B2i</p>	<p>Le questionnement doit permettre de savoir si tous les élèves ont au moins une fois l'occasion de travailler à un projet mené en collaboration avec le CDI.</p> <p>Construire une continuité des apprentissages de l'école au lycée, développer une complémentarité entre les bibliothèques et les lieux ressources de lecture scolaire.</p>	<p>Le portfolio des compétences documentaires [en ligne].- Buc : CRDP d'Ile-de-France http://www.ac-versailles.fr/CDI/portfolio/Presentation.htm</p> <p>Certificat d'Aptitudes vers la Maîtrise de l'Information [en ligne].- Paris : SCEREN-CNDP http://savoircdi.cndp.fr/pedago/Reflexion/koenig/koenig.htm</p> <p>Progression d'apprentissage collège-lycée [en ligne]. Scéren-CNDP : SavoirsCDI http://savoircdi.cndp.fr/pedago/Reflexion/progression.htm</p> <p>Progression d'apprentissages BCD - CDI [en ligne].- Scéren-CNDP : SavoirsCDI http://savoircdi.cndp.fr/pedago/Reflexion/progressionbcd.htm</p> <p>Portail B2i.- CRDP de Nancy-Metz http://crdp.ac-nancy-metz.fr/B2i/</p>	<p>Guertin, Hélène / Bernhard, Paulette Chercher pour trouver : l'espace des élèves.- ENSSIB http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2003_48_4/2003-4-p85-quertin.xml.asp#enssib_b</p> <p>Le voilier du cyberspace : guide interactif pour la recherche [en ligne].- Sainte-Foy : Cégep (Canada), http://www.aide-doc.qc.ca/voilier</p> <p>Jacquemin, Sophie.- Evaluation diagnostique des acquis documentaires à l'entrée en 6e : exercices de mise à niveau [en ligne].- ROUEN : Académie de Rouen http://www.ac-rouen.fr/colleges/zav-houlme/cdi/evaluation_6e/index2.html</p> <p>J'apprends à chercher sur Internet et je trouve [en ligne].- Ministère de l'éducation (Québec) http://www.edumatic.qc.ca/chercher/index.htm</p>

		<p><i>Apprendre la recherche documentaire avec BCDB.</i> – CRDP Nord – Pas-de-Calais, 2004</p> <p><i>FREDI</i> Formation à la recherche de documentation et d'information. – CRDP de Créteil, 2005. – Argos démarches (1 cédérom)</p>	<p>Weiss, Denis.- Les étapes de la recherche par Denis Weiss http://lyc-gauguin.scola.ac-paris.fr/net/internet/etapes.htm</p> <p>La recherche documentaire sur Internet [en ligne].- Université de Strasbourg http://www.scd-ulp.u-strasbg.fr/urfist/cours-internet.htm</p>
<p>Outils pédagogiques</p> <p>Mettez-vous des Fiches-guide à la disposition des élèves ? : oui non (si oui, titres des fiches-guide + les joindre éventuellement) :</p> <p>Par quels moyens favorisez-vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la recherche individuelle ? : - le travail autonome des élèves ? : - le travail en groupe des élèves ? : 	<p>Permet de s'interroger sur la possibilité donnée aux utilisateurs du CDI d'être autonomes.</p>	<p>Les fiches-guides au CDI : bibliographie commentée.- CRDP de l'académie d'Amiens 2002 Adresse Internet : http://crdp.ac-amiens.fr/crdp/ingedoc/biblios/BiblioFab/FichesbibFab.pdf</p> <p>Guernier, Marie-Cécile.- <i>Sur le chemin du CDI et de l'autonomie.</i> - Lire au lycée professionnel, 01/1995, 016, p. 31-33 : 40p.</p>	<p>Monthus, Marie.- Apprendre l'autonomie au CDI.- PARIS : Hachette, 1997.- 208 p. - Pédagogies pour demain : Centres de ressources</p> <p>Abattu, Cécile.- Apprentissage de l'autonomie : du CDI... au centre de documentation universitaire. - <i>Inter CDI (Etampes)</i>, 09/2000, 167, p. 20-24 : 112 p.</p>
<p>Actions d'incitation à la lecture ou à l'écriture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conditions de prêt : - Mise en valeur des nouveautés : oui non (précisez de quelle manière) : - Avis sur les romans, BD, documentaires : oui non - Invitation de lecteurs, d'auteurs, de libraires ... : qui et à quelle fréquence (s'il existe des compte rendus de ces actions, les joindre) : - Ateliers de lecture ou d'écriture : oui non (lesquels, précisez...) - Expositions : oui non (précisez) - Concours : oui non 	<p>Lire, écrire, se documenter sont des compétences indispensables à la réussite scolaire, mais aussi à l'épanouissement social, professionnel et personnel de chacun ; le CDI est un lieu privilégié pour aider les élèves à acquérir ces savoir-faire indispensables à la construction de leurs savoirs, de leur personnalité et à devenir « des pratiquants de la culture écrite ».</p> <p>On pourra s'interroger sur la part que l'on accorde aux différents types de lecture : lecture-plaisir, lecture-documentaire, etc.</p>	<p>SavoirsCDI : Incitation à la lecture.- SCEREN-CNDP http://savoirscdi.cndp.fr/admin/ASP/pedago/PedagoParDom.asp?IDChamp=5 Sélection d'initiatives pédagogiques sur la lecture.</p> <p>Bordet, Geneviève / Lorant-Jolly, Annick. - Projets-lecture au coeur du CDI.- Champigny-sur-Marne : CRDP d'Ile-de-France, 1996.- 127 p.- Argos-démarches</p> <p>L@ BD.- Poitiers : CRDP de Poitou-Charentes. http://www.labd.cndp.fr</p> <p>Aélion, Roger / Rave, Andrée.- Mille et</p>	<p>Mouillet, Michel.- L'Accompagnement de lecture au CDI.- <i>Inter CDI</i>, 11/1995, 138, 14-17 : 72 p.</p> <p>Télémaque.- Service en ligne. Créteil : Académie de Créteil http://www.ac-creteil.fr/crdp/telemaque/telemaque.html Un comité de lecture composé d'enseignants du premier et du second degré propose une sélection de livres.</p>

		une (1001) lectures pour les lycées : de la classe au CDI. - CRDP de l'académie de Grenoble / Delagrave, 1998.- 248 p..- Collection 36	
<p>Les élèves en difficulté de lecture</p> <p>Comment prenez-vous en compte à l'arrivée des élèves les compétences acquises antérieurement ?</p> <p>Quelle(s) politique(s) incitative(s) mettez-vous en place ou pourriez-vous mettre en place pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire venir des publics qui ne fréquentent pas spontanément le CDI ? - amener à la lecture des élèves qui n'ont pas un rapport facile avec l'écrit ? 	Assurer à tous les élèves un accès libre et égal au savoir et à la culture, dans une volonté de démocratisation de la réussite scolaire et pour ce faire, donner plus à ceux qui ont moins...	<p>SavoirsCDI : rubrique pédagogie http://savoircdi.cndp.fr/pedago/accueil.htm</p>	
<p>Evaluation</p> <p>L'évaluation des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comment évaluez-vous le niveau documentaire des élèves ? - Utilisez-vous un document d'évaluation du niveau documentaire des élèves ? : si oui, lequel ? - quand évaluez-vous le niveau documentaire des élèves ? 	Prendre en compte la dimension évaluation permet d'organiser une progression des apprentissages dans le cadre d'une pédagogie différente. S'interroger sur l'évaluation au CDI, c'est aussi s'interroger sur la capacité d'auto-évaluation des élèves dans le cadre d'un apprentissage de l'autonomie.	<p>Le portfolio des compétences documentaires [en ligne].- Buc : CRDP d'Ile-de-France, 2004 http://www.ac-versailles.fr/CDI/portfolio/Presentation.htm</p> <p>Méthodes et techniques pour travailler au CDI et en classe.- Angers : CDDP du Maine-et-Loire, 1995.- 167 p. L'objectif est de donner aux élèves les moyens d'apprendre à travailler seuls, individuellement ou en classe en permettant une pédagogie différenciée adaptée à chacun.</p>	<p>Jacquemin, Sophie.- Evaluation diagnostique des acquis documentaires à l'entrée en 6e : exercices de mise à niveau.- Rouen : Académie de Rouen, 2002 http://www.ac-rouen.fr/colleges/zay-houlme/cdi/evaluation_6e/index2.html</p>

2) Formation des enseignants et membres de la communauté éducative

ETAT DES LIEUX	ENJEUX	OUTILS	
		DANS LE RESEAU SCEREN	AUTRES OUTILS
<p>Quelles sont les actions mises en place à leur intention : présentation du CDI, initiation à l'utilisation du logiciel documentaire, formation à la recherche documentaire et/ou à l'utilisation d'Internet, présentation de ressources en ligne, etc.</p>	<p>L'accès à la documentation et à l'information est-il la seule affaire de spécialistes ? Ne nécessite-t-il pas une collaboration indispensable entre professeurs disciplinaires et professeurs de documentation ?</p> <p>L'accès à la documentation et à l'information suppose la mise en place d'une démarche commune entre les enseignants et les documentalistes, basée sur une réflexion conjointe, une collaboration étroite au cours des différentes phases d'apprentissage et un partage du savoir-faire quant à la méthodologie de la recherche documentaire.</p>	<p>Et si on travaillait avec notre documentaliste ?- Tours : CDDP de l'Indre-et-Loire, 1993.- 110 p.</p> <p><i>Apprendre la recherche documentaire avec BCD/3.</i> – CRDP Nord – Pas-de-Calais, 2004</p>	

V Offres et services

ETAT DES LIEUX	ENJEUX	OUTILS	
		DANS LE RESEAU SCEREN	AUTRES OUTILS
<p>Communication Précisez les stratégies d'information :</p> <p>présentation du CDI : oui non (sous quelle forme : visite, vidéo...) journée d'information : oui non catalogues par supports : oui non listes des nouveautés : oui non livret d'accueil : oui non plaquette de présentation : oui non</p>	<p>L'enjeu pour le documentaliste est de renforcer son identité de médiateur de l'information. Cette médiation documentaire implique une relation de service (consistant à apporter une solution à l'utilisateur en quête d'information). Dans ce contexte la communication du CDI est un enjeu majeur : quel service met-il à disposition de ses usagers ? Avec quelle offre d'information ? Et quelles priorités ?</p>	<p>DANS LE RESEAU SCEREN</p> <p>Gillequin-Maarek / Soleilhac, Nicole.- Guide de la communication.- Toulouse : CRDP de Midi-Pyrénées, 2002.- 191 p..-</p> <p>Edouard, Marc.- Elèves, professeurs, apprentissages : l'art de la rencontre.- Amiens : CRDP de l'Académie d'Amiens, 2002.- 185 p. : ill. - Repères pour agir. Dispositifs, Bibliogr. p. 181.</p>	

<p>panneau(x) d'affichage : oui non (précisez le nombre et le(s) lieu(x) : liste de diffusion des professeurs oui non</p> <p>Site Internet du CDI : oui non contenu du site auteurs et collaborateurs du site rôle du documentaliste dans la conception et mise à jour rubriques du site et nature des informations fréquence de la mise à jour :</p> <p>Intranet de l'établissement : contenu auteurs et collaborateurs du site rôle du documentaliste dans la conception et mise à jour rubriques du site et nature des informations fréquence de la mise à jour :</p>	<p>La demande d'information est spécifique à chaque type de public (élève de BEP, élève de BTS, prof de lettres, prof de technique...) nécessitant des produits spécifiques. Il est donc nécessaire de disposer d'une cartographie précise de tous ses usagers , et de hiérarchiser les priorités de communication envers ses usagers (qui vise-t-on en priorité ? Les profs, les élèves, l'administration...).</p>		<p><i>Intranet : interaction entre disciplines et documentation (2003-2005)</i> http://tice.education.fr/educnet3/Public/cdi/anim/actions_specifiques/achevees/intranet?affdoc=1</p>
---	---	--	---